

Mémoire prébudgétaire en prévision du budget de 2024

Par : L'Alliance nationale pour l'enfance et la jeunesse



Laura Kathler, directrice exécutive
2148 avenue Carling, bureau 202
Ottawa (Ontario) | K2A 1H1 Tél. :
204-979-4872

lurakathler@nacy.ca

www.nacy.ca

Recommandations

- **Recommandation 1 : En consultation avec le secteur des services à l'enfance et à la jeunesse, veiller à ce que le financement soit accessible et durable.**
 - Accroître les possibilités de financement pluriannuel en réduisant les écarts de financement et en augmentant les possibilités d'emploi à long terme.
 - Créer des systèmes uniformes d'application, de production de rapports et de vérification à l'échelle du gouvernement.
 - Rendre obligatoire tout le financement axé sur les projets afin qu'au moins 30 % du financement soit utilisé pour les coûts de fonctionnement de base.
 - Permettre une plus grande facilité et une plus grande souplesse dans le transfert de fonds entre les catégories de coûts.
 - S'engager à financer tous les postes à temps plein à un salaire décent.

- **Recommandation 2 : Que le gouvernement investisse 5 millions de dollars sur quatre ans pour dresser le portrait du secteur l'enfance et de la jeunesse et 1 million de dollars par an par la suite.**

Contexte

L'Alliance nationale pour l'enfance et la jeunesse (ANEJ) est un réseau diversifié de personnes et d'organisations qui constituent le secteur de l'enfance et de la jeunesse (le « secteur »). Organisation dirigée par ses membres, l'ANEJ s'efforce de renforcer le secteur de l'enfance et de la jeunesse en planchant sur les priorités communes qui entraînent des répercussions positives sur les enfants et les jeunes. L'ANEJ a une mission repensée qui consiste à collaborer avec les partenaires gouvernementaux. Elle renforce un secteur clé qui non seulement participe à la contribution de 8,3 % du PIB du secteur sans but lucratif en général¹, mais elle s'engage également à construire un secteur plus fort, plus connecté, plus informé, plus coordonné et plus respecté et un Canada dans lequel tous les jeunes pourront prospérer.

Avec l'appui des membres de l'ANEJ et de l'ensemble du secteur non lucratif, l'ANEJ continue d'élargir sa portée et son incidence en rassemblant les membres du secteur pour entamer un dialogue sur ses priorités et sur la meilleure façon de répondre aux besoins changeants des jeunes. Ces discussions ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'éléments :

- Les besoins des jeunes l'emportent sur la capacité du secteur.
- Le secteur est incapable de répondre à la demande du marché du travail.
- Il existe une lacune importante dans les données sur le secteur, ce qui nous empêche de comprendre comment utiliser au mieux nos ressources pour soutenir les jeunes.
- Le secteur des services à l'enfance et à la jeunesse fournit des services essentiels aux collectivités et entraîne des répercussions positives sur notre économie.

Face aux demandes croissantes, le secteur continue de fournir des services et un appui essentiels aux jeunes et à leurs familles, en adaptant les stratégies utilisées pour répondre aux besoins de chaque jeune. Alors que les travailleurs sont confrontés à de faibles salaires, à un accès limité aux prestations, à des emplois précaires, à l'épuisement professionnel et à des traumatismes en milieu de travail², les organisations se battent pour maintenir le cap malgré la hausse des coûts organisationnels et la réduction des possibilités de financement.

Pour assurer un avenir durable aux générations futures sur le plan économique, social et environnemental, nous devons repenser ce qu'est un partenariat. L'investissement dans des projets de données pertinents et appropriés, des mécanismes de financement qui englobent et évaluent le risque sous l'angle de l'équité, des projets à long terme qui créent de l'espace pour des relations significatives et des consultations continues ne constituent que quelques-unes des façons qui nous permettront de bâtir cet avenir.

¹.Imagine Canada (2022), Notre diversité, notre force,
<https://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/2022-11/Notre-diversite-notre-force.pdf>.

² BGC Canada, *La crise de l'épuisement professionnel : un appel à l'investissement dans l'éducation de la petite enfance et le travail auprès des jeunes*, <https://www.bgccan.com/fr/la-crise-de-%20lepuisement-professionnel-un-appel-a-linvestissement-dans-leducation-de-la-petite-enfance-et-le-%20travail-aupres-des-jeunes/>.

Recommandation 1 – En consultation avec le secteur des services à l'enfance et à la jeunesse, veiller à ce que le financement soit accessible et durable.

Alors que la pression économique croissante continue à peser sur le secteur, celui-ci continue à se surpasser pour répondre aux besoins changeants et croissants des jeunes. Les organisations constituent un lieu d'appui supplémentaire et d'inspiration à l'extérieur du domicile ou de l'école, et parfois à l'intérieur de ces endroits. Dans bien des cas, elles offrent un premier emploi, de l'accès à la formation et au développement des compétences et un lieu sûr nécessaire pour passer à l'âge adulte. Le monde a changé et, par conséquent, il est nécessaire de repenser les partenariats gouvernementaux et les mécanismes de financement. La réalité est telle que les systèmes de financement actuels empêchent les organisations d'accéder aux fonds nécessaires pour assurer la viabilité du secteur.

En consultation avec les membres de l'ANEJ, il est apparu clairement que les systèmes actuels ont créé des obstacles à l'accès aux fonds nécessaires à la viabilité des organisations. Pour la plupart des organisations, les personnes qui demandent un financement et rendent des comptes sont les mêmes que celles qui fournissent des services; dans certains cas, jusqu'à 11 fois par an³. On demande aux travailleurs de première ligne d'aujourd'hui non seulement d'être des travailleurs de première ligne, mais aussi des administrateurs, des chercheurs, des navigateurs de systèmes et des rédacteurs de demandes de subvention. Les travailleurs possèdent une richesse incroyable de connaissances et d'expertise qui doivent être honorées par des salaires décents, des emplois durables et permanents, des possibilités de perfectionnement professionnel, des avantages sociaux, des aides à la santé mentale et des augmentations régulières de salaire⁴.

Le recours persistant à un financement à court terme, accordé pour une question précise et axé sur un projet et qui met l'accent sur des résultats prédéterminés, met à rude épreuve les organisations, les détourne de leur travail. La recherche de financement s'avère ardue, demandante et difficile à gérer. L'approche décentralisée des programmes à l'enfance et à la jeunesse dans plusieurs ministères du gouvernement constitue un obstacle pour de nombreuses organisations qui n'ont pas les compétences administratives nécessaires pour composer avec la complexité des processus de demande de subvention. Pourtant, la prestation des services et les résultats de la plupart de ces programmes pourraient être plus efficaces grâce à une collaboration avec un réseau plus large d'organismes gérés localement. Le financement de base à long terme permet aux organisations de concentrer leur énergie sur des résultats mesurables et à long terme pour les programmes qu'elles proposent et de s'assurer que les loyers sont payés, que les lumières sont allumées, que les organisations disposent de la technologie appropriée et pertinente, qu'il y ait suffisamment de personnel disponible pour effectuer le travail et que les travailleurs perçoivent un salaire décent et ont accès à des avantages sociaux en matière de santé physique et mentale.

Pour les organisations, cela veut dire que les programmes doivent être fondés sur un financement durable et à long terme qui produit des résultats et crée la capacité d'anticiper et de concevoir des programmes novateurs de manière à répondre de façon efficace aux priorités du gouvernement et aux besoins changeants de la prochaine génération.

³ Commentaires du participant, consultations des membres de l'ANEJ sur le mémoire prébudgétaire de juillet 2023.

⁴ Ontario Nonprofit Network, 2019, *Decent Work Overview*, <https://theonn.ca/wp-content/uploads/2019/08/Decent-Work-1-pager.pdf>.

Depuis 2006, on a présenté de nombreux rapports^{5, 6} mettant en évidence et documentant les problèmes liés aux systèmes de subvention fédéraux. Bien que de nombreuses mesures aient été prises pour régler ces problèmes, l'incapacité d'adapter les systèmes de financement à l'évolution du paysage économique et social a entraîné :

- L'augmentation des coûts d'administration en raison de la lourdeur des demandes, des rapports, des évaluations et des systèmes de vérification;
- La diminution de la confiance dans les systèmes de financement et les partenariats fédéraux;
- La réduction de la capacité de fournir des services appropriés et ponctuels;
- L'abandon du secteur par les travailleurs au profit des emplois mieux rémunérés et plus durables dans les secteurs public et privé; et
- L'incapacité des jeunes à construire des relations significatives à long terme avec des adultes de confiance et bienveillants⁷.

Pour relever ces défis, nous vous recommandons, en consultation avec le secteur, de veiller à ce que le financement soit accessible et durable :

- En augmentant les possibilités de financement pluriannuel, en réduisant les écarts de financement et en augmentant les possibilités d'emploi à long terme;
- En créant des systèmes uniformes d'application, de rapports et de vérification à l'échelle du gouvernement;
- En exigeant que, pour le financement axé sur les projets, au moins 30 % du financement soit utilisé pour les coûts de fonctionnement de base associés⁸;
- En permettant une plus grande facilité et une plus grande souplesse dans le transfert de fonds entre les catégories de coûts; et
- En s'engageant à financer tous les postes à temps plein à un salaire décent.

⁵ Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (2006), *Des lourdeurs administratives à des résultats clairs*, <https://publications.gc.ca/collections/Collection/BT22-109-2007F.pdf>.

⁶ Rapport du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance (2019), *Catalyseur du changement : une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste*, https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CSSB/reports/CSSB_GovResponse_Charitable_f.pdf.

⁷ Pour en savoir plus sur le point de vue des intervenants, consultez [Core Funding Impact Stories : 8 nonprofits and charities across the country explain what a lack of core funding means for their communities, workers and long-term viability.](#)

⁸ Approbation du mémoire prébudgétaire d'Imagine Canada 2024 en prévision du budget de 2024.

Recommandation 2 : Que le gouvernement investisse 5 millions de dollars sur quatre ans pour dresser le portrait du secteur l'enfance et de la jeunesse et 1 million de dollars par an par la suite.

Au cours des dernières années, des organisations de services à l'enfance et à la jeunesse de partout au Canada ont investi du temps, de l'argent et de l'expérience dans la création d'un secteur meilleur, plus fort et mieux informé pour répondre aux besoins croissants des jeunes au Canada. Ensemble, nous avons donné le coup d'envoi d'un mouvement au sein duquel les organisations se réunissent pour mieux comprendre leurs répercussions sur les jeunes et le rôle que nous jouons dans le renforcement de l'avenir social et économique de la prochaine génération.

La Politique jeunesse pour le Canada⁹ et l'engagement envers les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (ODD)¹⁰ montrent clairement où nous voulons que les enfants et les jeunes du Canada se situent, et le Bilan Innocenti 17¹¹ de l'UNICEF mesurant le bien-être des enfants et des jeunes dans les pays riches, où le Canada est classé 28^e (sur 39), montre qu'il nous reste beaucoup de chemin à parcourir. Ce qui n'est pas clair, c'est la façon dont le secteur canadien de l'enfance et de la jeunesse contribue actuellement à cette vision, notre incidence sur l'économie et le rôle que nous jouons dans l'amélioration de la capacité de la collectivité à participer davantage à la vie civique.

Pour créer les conditions gagnantes, un investissement de 5 millions de dollars sur quatre ans est nécessaire afin de dresser le portrait du secteur l'enfance et de la jeunesse. Comment, où et combien de ressources sont investies, le nombre de jeunes servis et employés, les programmes et les expériences exemplaires actuels, les possibilités de collaboration, l'incidence économique, le rendement du capital investi et les lacunes dans l'atteinte des objectifs du Canada : voilà quelques-unes des questions auxquelles il faut répondre. Un investissement continu de 1 million de dollars (indexé sur l'inflation) permettra de prolonger le travail effectué sur quatre ans, de créer une base de données nationale et de déterminer les moyens de combler les lacunes pour répondre à la vision du Canada pour un avenir plus solide et plus brillant pour les jeunes Canadiens.

Le secteur a un rôle de premier plan à jouer dans la sensibilisation aux ODD et à la politique jeunesse, en contribuant à la mission visant à atteindre ces objectifs et en créant un espace pour que les jeunes puissent participer plus pleinement à la prise de décisions. Parallèlement à la collecte de données inestimables sur le secteur, un projet de portrait national aidera à accroître la sensibilisation et l'appui à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2035 et de la Politique jeunesse pour le Canada. Cela permettra d'accroître les possibilités d'engagement civique et de dialogue pour les jeunes et la communauté dans son ensemble. Un tel projet permettra d'informer la communauté et le secteur sur les engagements du Canada et inspirera une plus grande collaboration pour trouver de nouvelles façons de collaborer afin de mieux soutenir les jeunes et déterminer les domaines sous-financés devant être prioritaires, question de s'assurer que nous restons sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs.

Afin d'assurer un niveau élevé de mobilisation, le secteur devrait prendre part à toutes les étapes,

de l'élaboration et de la collecte des données à l'analyse et à la mise à jour des données. Ce projet constituerait une

⁹ Une politique jeunesse pour le Canada (2020), <https://www.canada.ca/fr/jeunesse/programmes/politique.html>.

¹⁰ Le Canada et les objectifs de développement durable, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/programme-2030.html>.

¹¹ UNICEF Canada (2022), Le Bilan Innocenti 17, *Le futur, c'est maintenant*. L'environnement et le bien-être des enfants au Canada, <https://www.unicef.ca/fr/bilan-innocenti-17>.

enquête nationale sur les programmes destinés aux enfants et aux jeunes, pour déterminer comment ils contribuent aux ODD de l'ONU et à la Politique jeunesse pour le Canada. Les données serviraient à créer une base de données nationale, et constitueraient des mesures de référence indiquant la quantité de temps et de ressources investis dans des buts et objectifs précis et le nombre de jeunes qui en bénéficient. Le travail se fait souvent en vase clos et ce projet fournit un cadre et un objectif pour rassembler le secteur, favoriser un réseautage et une collaboration solides, et permettre à la communauté de mieux comprendre le rôle du secteur notre pays.

L'ANEJ aimerait profiter de l'occasion pour appuyer les recommandations suivantes :

- Conformément aux discussions avec d'autres organisations sans but lucratif servant les intérêts de différentes communautés au Canada, le gouvernement doit accorder la priorité aux mesures de réforme du financement, créer un espace au sein du gouvernement pour le secteur sans but lucratif, veiller à une plus grande collecte de données et créer une stratégie de travail et de main-d'œuvre pour le secteur sans but lucratif dans le budget de 2024.
- UNICEF Canada recommande de réformer les congés parentaux pour s'assurer que chaque nouveau-né au Canada ait le droit de passer du temps auprès d'un parent ou d'un soignant au cours des six premiers mois (26 semaines) de sa vie.
- BGC Canada recommande d'investir dans un secteur de services communautaires prospère.
- Les recommandations de la Coalition fédérale pour les données sur les organisations sans but lucratif.

L'ANEJ est une organisation dirigée par ses membres, composés actuellement de :

| | | |
|---|--------------------------------------|---|
| BGC Canada | Jeunesse, J'écoute | CADRE |
| Grands Frères et Grandes Sœurs du Canada | Shad Canada | Passeport pour ma réussite |
| Fondation pour l'aide à l'enfance du Canada | Jeunes entreprises | UNICEF Canada |
| Expériences Canada | TakingITGlobal | Plan International Canada |
| Commission des étudiants du Canada | Starlings Community | Association canadienne pour les Nations Unies |
| Association musulmane du Canada | YWCA Canada | YMCA Canada |
| Wayfinders Manitoba | Wisdom2Action | Voices Manitoba |
| LiveDifferent | Littératie Ensemble | Les Enfants d'abord Canada |
| | Young Canadians Roundtable on Health | |